

# Le parlement wallon unanime au chevet de la démocratie

WALLONIE La commission spéciale est mise en place. Le premier objectif est de s'entendre sur la consultation populaire

Les quatre chefs de groupe du parlement wallon, majorité comme opposition, réunis pour un même objectif : l'événement qui s'est déroulé ce jeudi à Namur avait des allures quasi historiques ! L'enjeu était à la mesure du rendez-vous : préfacier les travaux de la commission spéciale pour le Renouveau démocratique installée dans la foulée, sous la présidence d'André Antoine (CDH), le président de l'assemblée.

Christophe Collignon (PS), Dimitri Fourny (CDH), Pierre-Yves Jeholet (MR) et Stéphane Hazée (Ecolo) partagent le même

constat de départ et la même volonté forte : le fossé qui se creuse entre les citoyens et la politique impose de prendre des initiatives et de toiletter certains dispositifs légaux. La Wallonie veut clairement montrer l'exemple en la matière. Elle prend les devants, et pas seulement pour un vaste brassage d'idées. Il est bien ques-

tion de légiférer.

Les députés insistent sur deux conditions essentielles pour assurer le succès de cette mission parlementaire. D'une part, le travail doit se mener à l'abri de toute échéance électorale : la commission va donc travailler d'arrache-pied (deux jeudis par mois) pour être libérée fin 2016, soit à un an et demi des élections communales. D'autre part, le gouvernement ne doit pas interférer dans les débats parlementaires, au risque d'y semer la pagaille : le ministre-président Paul Magnette (PS) s'y est engagé publiquement.

Jeudi, la première séance a permis d'huiler les rouages, c'est souvent le cas quand la jurisprudence fait défaut. L'ambiance était tendue : quelle place pour les représentants du PTB et du Parti populaire ? Quel statut pour André Antoine (CDH), le président de séance ? Quelle organisation pour les travaux à venir ? Des péripéties qui seront

vite oubliées lorsque les députés

aborderont leur premier dossier chaud : l'organisation de consultations populaires à l'échelle régionale. La Wallonie veut être la première entité fédérée à légiférer sur ce thème. A ce stade, le parlement est saisi de quatre propositions de décrets.

L'assemblée dispose aussi d'un avis rendu par le Conseil d'Etat qui a un peu refroidi les enthousiasmes des uns et des autres. Les commentaires sont globalement positifs, mais ils indiquent aussi que le travail légistique qu'il reste à mener sera beaucoup plus ardu que prévu. Un simple copier-coller des règles en vigueur pour les élections ne suffira. Parmi les questions en rade : qui aura la main pour sélectionner les questions à poser à la population ? A terme cependant, l'objectif est d'aboutir cette année à un texte consensuel qui satisfera tout le monde. Reprise des travaux le jeudi 11 juin. ■

ERIC DEFFET

## AU PROGRAMME

### Trois chantiers prioritaires

Portée par l'ensemble des forces politiques du parlement, la toute nouvelle commission pour le Renouveau démocratique travaillera sur trois chantiers distincts. Mais les députés avanceront pas à pas pour ne pas multiplier les obstacles.

#### La participation citoyenne

On débutera donc par là et plus précisément par la possibilité d'organiser des consultations populaires sur l'ensemble du territoire wallon pour des questions d'intérêt régional. L'exercice est très délicat à l'échelle d'une commune, des exemples récents l'ont prouvé. Que dire alors à l'échelle de la Wallonie ! Dossier explosif, sans doute.

#### Les modes électifs

L'objectif est ici de faire mieux correspondre le vote des citoyens et la représentation politique sortie des urnes. Il sera forcément question de l'effet dévolutif de la case de tête, mais aussi du statut des suppléants.

#### Le statut des élus et des mandataires

Des questions très sensibles se poseront sur les conflits de compétences et/ou d'intérêts, sur les incompatibilités et le cumul des mandats. Sur ce dernier point, la Wallonie a une longueur d'avance (la quasi-disparition des députés-bourgmestres), mais la pratique ne satisfait pas l'ensemble des formations politiques. On pourrait donc en rediscuter.